

L'activité économique s'essouffle

En 2025, l'activité économique, mesurée par le nombre d'heures rémunérées, recule par rapport à l'année précédente en Centre-Val de Loire, comme au niveau national. Le secteur tertiaire marchand contribue principalement à la baisse de l'activité dans la région. Celle-ci croît uniquement en Eure-et-Loir.

L'emploi salarié diminue (-0,3 % en un an), prolongeant la baisse de 2024. L'emploi dans la construction est en repli dans tous les départements de la région. Les effectifs salariés sont en retrait dans les secteurs de l'industrie et du tertiaire marchand hors intérim et se maintiennent dans le tertiaire non marchand. L'emploi intérimaire se dégrade, en particulier en Indre-et-Loire et dans le Loiret. Le taux de chômage s'établit à 7,4 % dans la région. Il est en hausse par rapport à 2024, mais il reste plus faible qu'en France hors Mayotte.

En 2025, 32 600 entreprises sont créées en Centre-Val de Loire. Le nombre de créations progresse en 2025, pour la deuxième année consécutive, dans tous les secteurs d'activité, excepté dans la construction. Il est en hausse dans tous les départements de la région en particulier dans l'Indre, le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir. Le nombre de micro-entrepreneurs progresse mais à un rythme moindre que les années précédentes. L'endettement des entreprises est en hausse dans la région en 2025. Le nombre de défaillances d'entreprises croît encore en 2025, mais à un rythme moindre qu'au niveau national.

Le chiffre d'affaires généré par le secteur du bâtiment diminue. L'activité croît modérément dans l'industrie et est en baisse dans le secteur du transport de marchandises. La production des grandes cultures est en hausse mais leur cours sont en baisse. Les prix de la viande ont augmenté.

Avertissement sur les heures rémunérées

Dans le secteur de la construction, les évolutions des heures rémunérées doivent être interprétées avec prudence, en particulier pour les mois de décembre et de janvier, dans les comparaisons en glissement annuel. En effet, dans ce secteur, les congés des salariés sont indemnisés par des caisses de congés payés et non directement par les employeurs ; ils ne sont donc pas comptabilisés dans les heures rémunérées issues des déclarations. Selon le positionnement calendaire des congés de fin d'année, un même mois peut inclure un nombre de jours de congés différent d'une année sur l'autre, ce qui peut entraîner des évolutions marquées des heures rémunérées sans que celles-ci reflètent nécessairement une évolution de l'activité économique.

L'économie française profite de la reprise européenne, mais le chômage augmente

En 2025, l'économie mondiale a plutôt bien résisté aux inquiétudes créées par la nouvelle politique douanière américaine. En Europe, les économies ont réussi à enclencher la reprise en 2025 : la croissance a atteint +0,9 % dans les quatre principales économies de la zone euro. L'économie française, malgré les incertitudes politiques, profite de la reprise européenne. La croissance a atteint +0,9 % en 2025, soit quasiment autant qu'en 2024 (+1,1 %).

En 2026, la flambée des cours des hydrocarbures se traduirait en France par un net regain d'inflation (2 % au cours du printemps). Bien que fragilisée, la croissance française résisterait au premier semestre 2026, avec +0,2 % par trimestre et +0,9 % d'acquis à mi-année. Le marché du travail ne profiterait pas de cette timide embellie. Après avoir déjà perdu 60 000 postes salariés privés en 2025, il en serait détruit 22 000 d'ici juin 2026. Le taux de chômage continuerait de grimper à 8,1 % mi-2026, après avoir atteint 7,9 % au quatrième trimestre 2025.

L'activité économique marque le pas

Globalement sur l'année 2025, le volume d'heures rémunérées, qui traduit l'évolution de l'activité économique régionale, est légèrement inférieur à celui constaté en 2024 ► **figure 1**. L'activité a reculé en moyenne de 0,3 % par mois en 2025, après une hausse de 0,1 % par mois en 2024. Ce repli est cependant moins prononcé qu'au niveau national (-0,5 % en moyenne par mois contre +0,3 % en 2024). Le volume d'heures rémunérées croît en moyenne sur l'année seulement dans l'Eure-et-Loir (+0,8 % par mois). Il est quasiment stable en Indre-et-Loire et recule dans l'Indre (-1,8 %), le Cher (-1,1 %), le Loir-et-Cher (-1,0 %) et dans une moindre mesure, le Loiret (-0,2 %).

Dans la région, l'activité est surtout pénalisée par le secteur des services marchands. Celui-ci contribue à la baisse du nombre d'heures rémunérées la majeure partie de l'année, alors qu'il portait l'essentiel de leur augmentation en 2024. Les contributions de l'industrie et de la construction restent négatives, mais moins

marquées que l'année précédente. Seuls les services non marchands compensent en partie la contraction du volume des heures rémunérées tous secteurs confondus, par une légère hausse.

Baisse de l'emploi salarié pour la deuxième année consécutive

Après avoir atteint un point haut au premier trimestre 2024, l'emploi salarié s'est contracté. En 2025, le nombre d'emplois salariés est resté stable avant de diminuer de 0,3 % au quatrième trimestre en Centre-Val de Loire ► **figure 2**. Sur l'ensemble de l'année, l'emploi salarié diminue de 0,3 % dans la région et de 0,2 % en France hors Mayotte.

Recul de l'emploi salarié dans la construction, l'industrie et le tertiaire marchand

En 2025, les emplois salariés s'élèvent à 938 000 dans la région, soit 3 000 de moins qu'en 2024. Ils reculent dans le secteur tertiaire marchand hors intérim (-860 emplois) ► **figure 3**. Cette baisse est inédite depuis 2020. Les effectifs salariés diminuent dans les secteurs de la construction et de l'industrie. Ils stagnent dans le secteur tertiaire non marchand et progressent dans l'agriculture. Les effectifs intérimaires reculent après un net repli en 2024.

Les effectifs salariés dans la construction reculent de 1,9 %. Ce secteur est celui qui contribue le plus à la baisse de l'emploi salarié dans la région (-1 050 emplois). L'**emploi salarié** diminue dans une proportion moindre en France hors Mayotte (-1,2 %). Les effectifs reculent dans chaque département de la région. Les difficultés rencontrées par le secteur de la construction se traduisent dans la région par une diminution de l'emploi salarié depuis le premier trimestre 2023. L'éviction au crédit de certains ménages et le niveau élevé des coûts des matériaux malgré un reflux depuis 2023 contribuent à contracter la demande de logements. Le niveau de l'emploi salarié dans le secteur reste supérieur à celui d'avant-crise. Il progressait en moyenne de 1,4 % entre 2018 et 2023.

Après avoir nettement diminué à partir de 2020, l'emploi industriel a retrouvé son niveau d'avant la crise sanitaire en 2024 avant de décroître en 2025. Les 148 000 emplois salariés de l'industrie représentent 15,8 % du total régional. Dans ce secteur, l'emploi diminue de 0,5 % (contre 0,3 % en France hors Mayotte). Cette baisse est essentiellement causée par les secteurs de la **fabrication d'autres produits industriels** (-1,6 %) et de la fabrication de machines et d'équipements électriques, électroniques, informatiques (-0,6 %). À l'inverse, l'emploi est bien orienté dans l'industrie agroalimentaire : il augmente de 1,9 % en un an.

L'emploi dans le secteur tertiaire marchand (hors intérim) est en baisse de 0,2 % en 2025. Le volume d'emploi est quasi stable (-0,1 %) au niveau national. L'emploi salarié baisse dans les secteurs des activités immobilières (-2,7 %), de l'information et communication (-2,6 %) et du commerce (-0,7 %).

Dans la région, les effectifs salariés sont stables dans le secteur des services non marchands. Cette évolution contraste avec celle de la période 2019-2024 : l'emploi y augmentait en moyenne de 0,4 % par an. Au niveau national, le volume d'emplois salariés dans le secteur tertiaire non marchand est quasi stable (+0,1 % en 2025).

Dégradation de l'emploi intérimaire

L'intérim représente 3,4 % de l'emploi salarié en Centre-Val de Loire avec 32 200 emplois. Le nombre d'emploi salariés dans l'intérim baisse de 1,6 % en 2025 (-500 emplois) dans la région (-0,7 % en France hors Mayotte). La baisse de ces emplois est plus marquée dans la région depuis 2019 (-2,1 % par an) qu'au niveau national (-1,7 % en France hors Mayotte).

En Centre-Val de Loire, l'emploi intérimaire diminue de 6,0 % dans le tertiaire. À l'inverse, il augmente dans l'industrie et la construction (respectivement +5,5 % et +3,3 %) [Dares, février 2026]. L'Indre-et-Loire et le Loir-et-Cher sont les deux départements aux effectifs intérimaires les plus nombreux ; ils sont également ceux dont les baisses sont les plus marquées.

Baisses les plus importantes de l'emploi salarié dans le Cher et en Indre-et-Loire

La baisse de l'emploi salarié est la plus importante en proportion dans le Cher (-0,8 % en 2025) et en Indre-et-Loire (-0,6 %). En 2024, les effectifs étaient stables dans le premier département et avaient progressé dans le second (+0,7 %). Dans le Cher, les baisses de l'emploi tertiaire marchand, y compris intérim (-1,3 %) et tertiaire non marchand (-0,6 %), sont particulièrement marquées. Les secteurs industriel (-1,0 %) et tertiaire marchand (-0,9 %) pénalisent l'emploi salarié dans le Cher.

Comme en 2024, les effectifs salariés diminuent dans l'Indre et le Loir-et-Cher

L'emploi salarié recule pour la deuxième année consécutive dans l'Indre (-0,5 % en un an) et dans le Loir-et-Cher (-0,2 %). Les effectifs baissent dans l'industrie (respectivement -0,7 % et -0,8 %). La baisse de l'emploi salarié dans le secteur tertiaire marchand hors intérim est la plus importante dans l'Indre (-1,7 %).

L'emploi tertiaire est dynamique en Eure-et-Loir et dans le Loiret

Les effectifs salariés progressent en Eure-et-Loir (+0,2 % en un an) et se maintiennent dans le Loiret (-0,1 %). En Eure-et-Loir, l'emploi salarié progresse dans les secteurs des services marchands hors intérim (+0,5 %) et non marchands (+0,6 %), malgré une perte de 260 emplois salariés dans le secteur de la construction (-3,2 %). L'emploi salarié dans le Loiret est quasi stable grâce au secteur des services malgré une baisse de 4,9 % des emplois intérimaires (-600 emplois).

Le chômage en hausse à 7,4 % dans la région

En Centre-Val de Loire, le **taux de chômage** au sens du BIT atteint 7,4 % fin 2025. Il termine l'année 0,7 point plus haut qu'un an auparavant. Il reste à un niveau bas par rapport aux années précédentes : il est inférieur de 2,4 points par rapport au pic de l'année 2015 et de 0,8 point par rapport au troisième trimestre 2020, durant la crise sanitaire. À l'échelle nationale, le chômage est plus élevé (7,9 % en France hors Mayotte) et augmente moins qu'en région Centre-Val de Loire sur un an ► **figure 4**.

Fin 2025, le taux de chômage annuel augmente dans tous les départements ► **figure 5**. Le taux de chômage est le plus élevé dans le Loiret (8,0 %). Il est supérieur à 7,1 % dans les autres départements, excepté dans le Loir-et-Cher (6,6 %). Le taux de chômage est proche du niveau régional dans l'Indre-et-Loire (7,1 %), l'Eure-et-Loir, l'Indre (7,2 % dans chaque département) et dans le Cher (7,6 %).

Entre fin 2024 et fin 2025, le chômage progresse dans toutes les zones d'emploi sauf celles de Châteaudun (-0,1 point). Les hausses du taux de chômage sont les plus importantes dans les zones d'emploi d'Orléans (+0,9 point), Bourges et Gien (+0,8 point). Les zones d'emploi de Montargis et Vierzon sont associées aux taux les plus élevés (respectivement 10,6 % et 10,3 %), tandis que les zones de Loches (6,3 %), Chinon et Vendôme (6,1 %) sont celles aux taux les plus bas de la région.

Hausse des créations et des défaillances d'entreprises

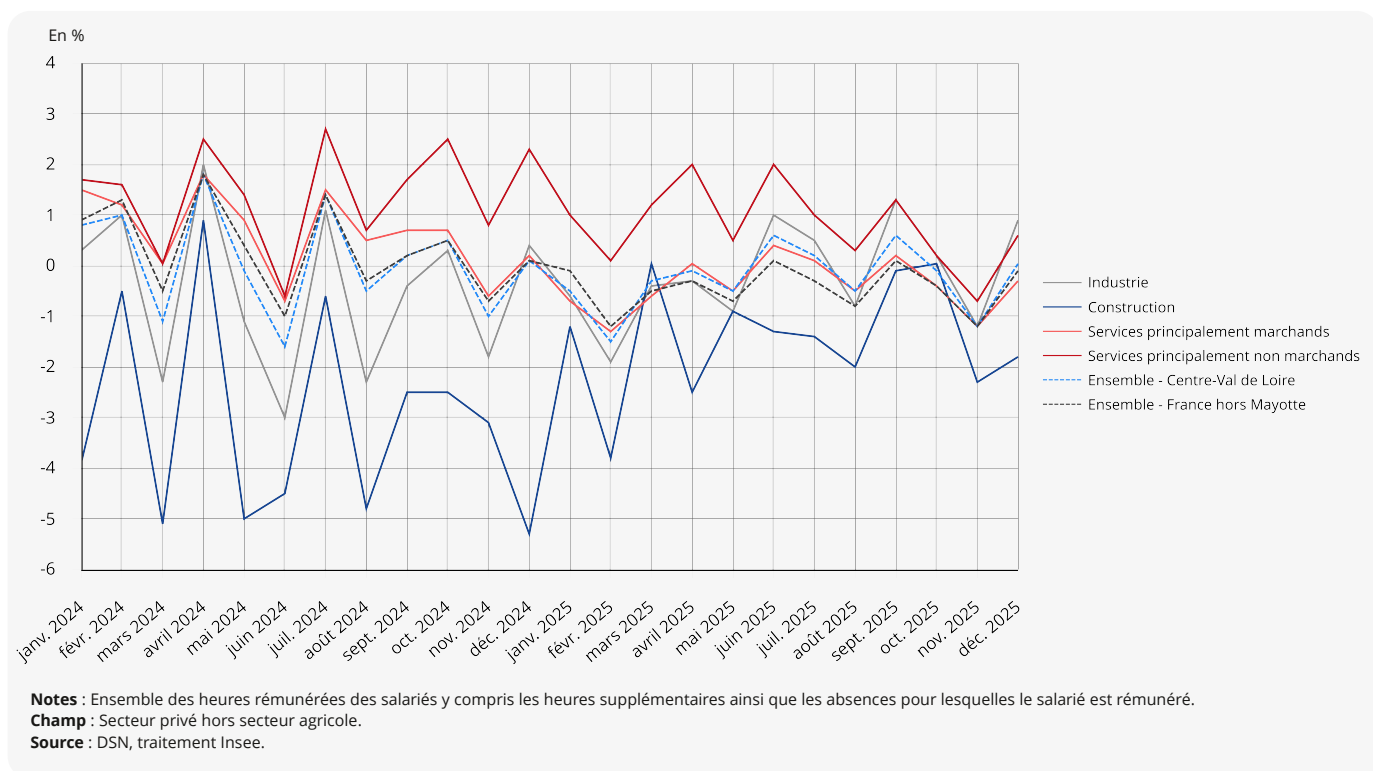
En Centre-Val de Loire, près de 32 600 entreprises (marchandes, non agricoles) sont créées en 2025. Ce nombre progresse par rapport à l'année précédente (+4,4 %), à un rythme légèrement inférieur à la France (+4,9 %). Plus de deux nouvelles entreprises sur trois sont créées sous le régime du **micro-entrepreneur**, une sur cinq est une société et une sur neuf une entreprise individuelle. Le nombre d'immatriculations de micro-entrepreneurs augmente à un rythme plus élevé que les créations de sociétés (+6,2 % contre +1,8 %) tandis que celles d'entreprises individuelles baissent à nouveau (-0,6 %).

Comme l'année précédente, le nombre de créations d'entreprises tous types confondus augmente dans tous les secteurs entre 2024 et 2025, sauf dans la construction (-4,2 % en un an) ► **figure 6**. La progression annuelle du nombre de créations est la plus forte dans le secteur des services aux entreprises et dans celui du commerce, du transport, de l'hébergement et de la restauration. Ces secteurs représentent chacun 34 % et 29 % des créations en 2025. Le nombre de créations augmente dans tous les départements de la région. Il progresse le plus fortement dans l'Indre (+8,5 % en un an), dans le Loir-et-Cher (+6,6 %) et l'Eure-et-Loir (+5,4 %).

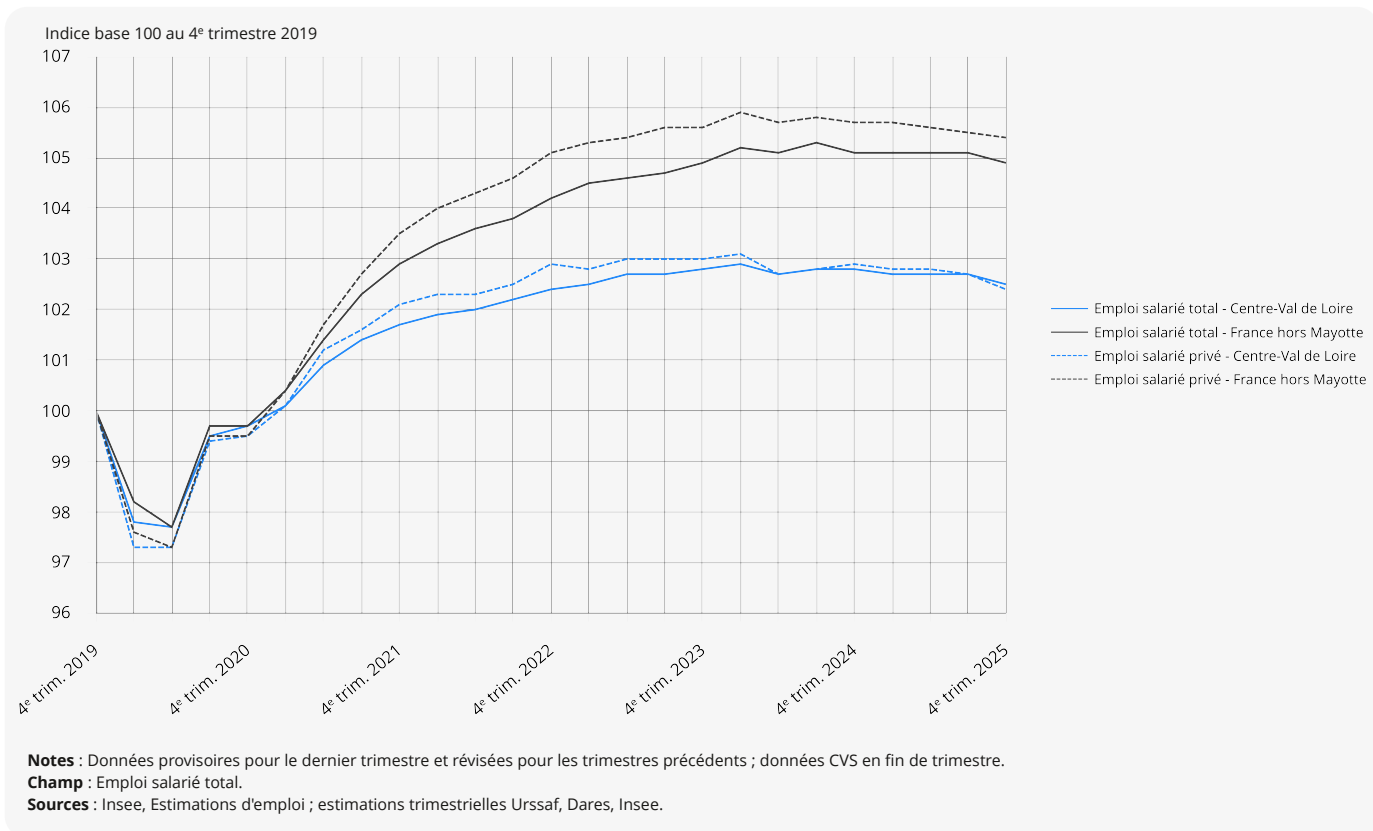
En 2025, le nombre de défaillances d'entreprises atteint 2 270, en progression de 2,3 % par rapport à 2024, contre 3,5 % en France. Cette hausse est portée par le secteur des services marchands, notamment le commerce, le transport, l'hébergement et la restauration qui représentent près de deux défaillances sur cinq. À l'inverse, le nombre d'entreprises en cessation de paiement diminue dans l'industrie et la construction. Le nombre de défaillances recule dans deux départements : -9,1 % dans le Loir-et-Cher et -4,1 % dans l'Indre. ●

Goupil Nicolas, Lemarchand David, Tillard Thibault (Insee)

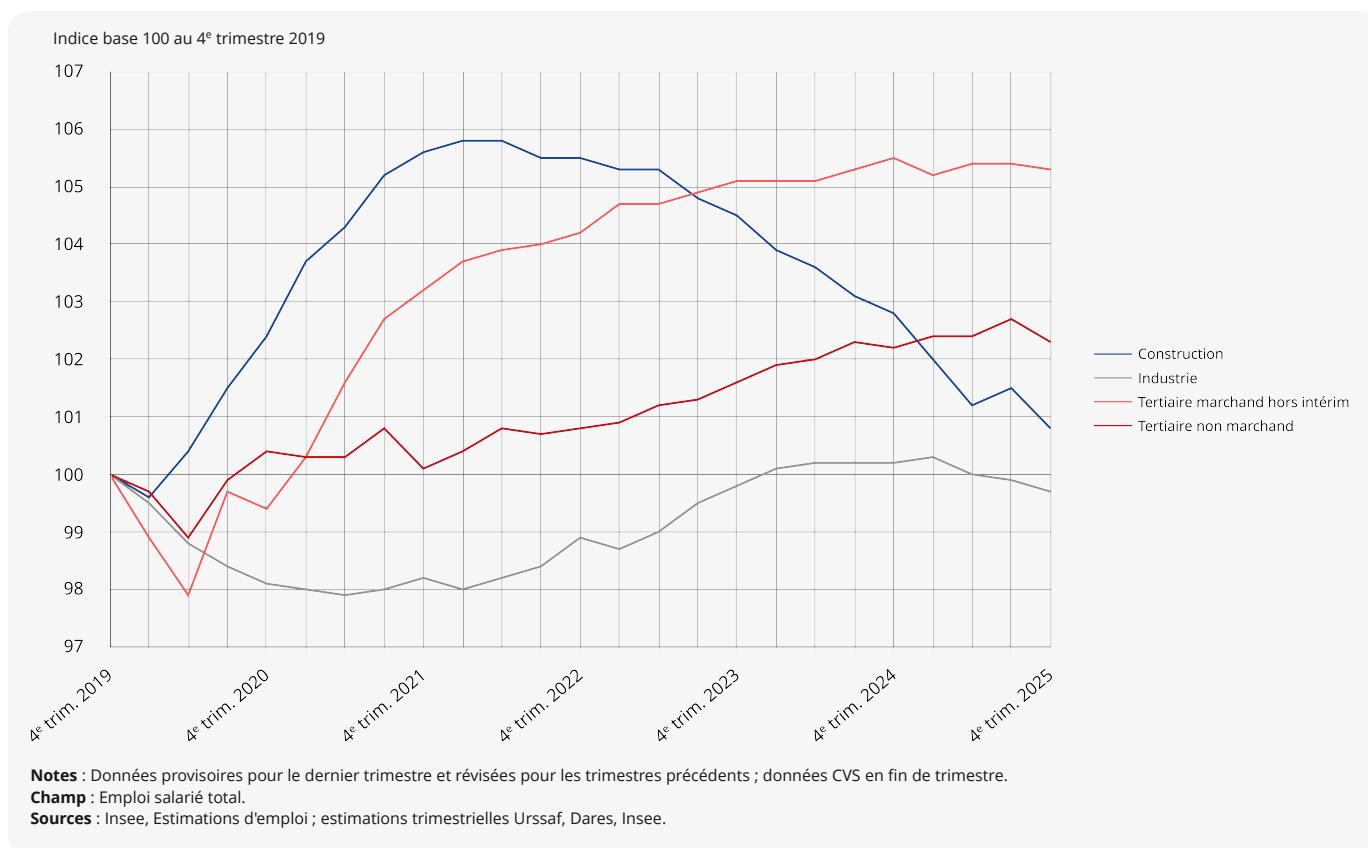
► 1. Évolution sectorielle mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente



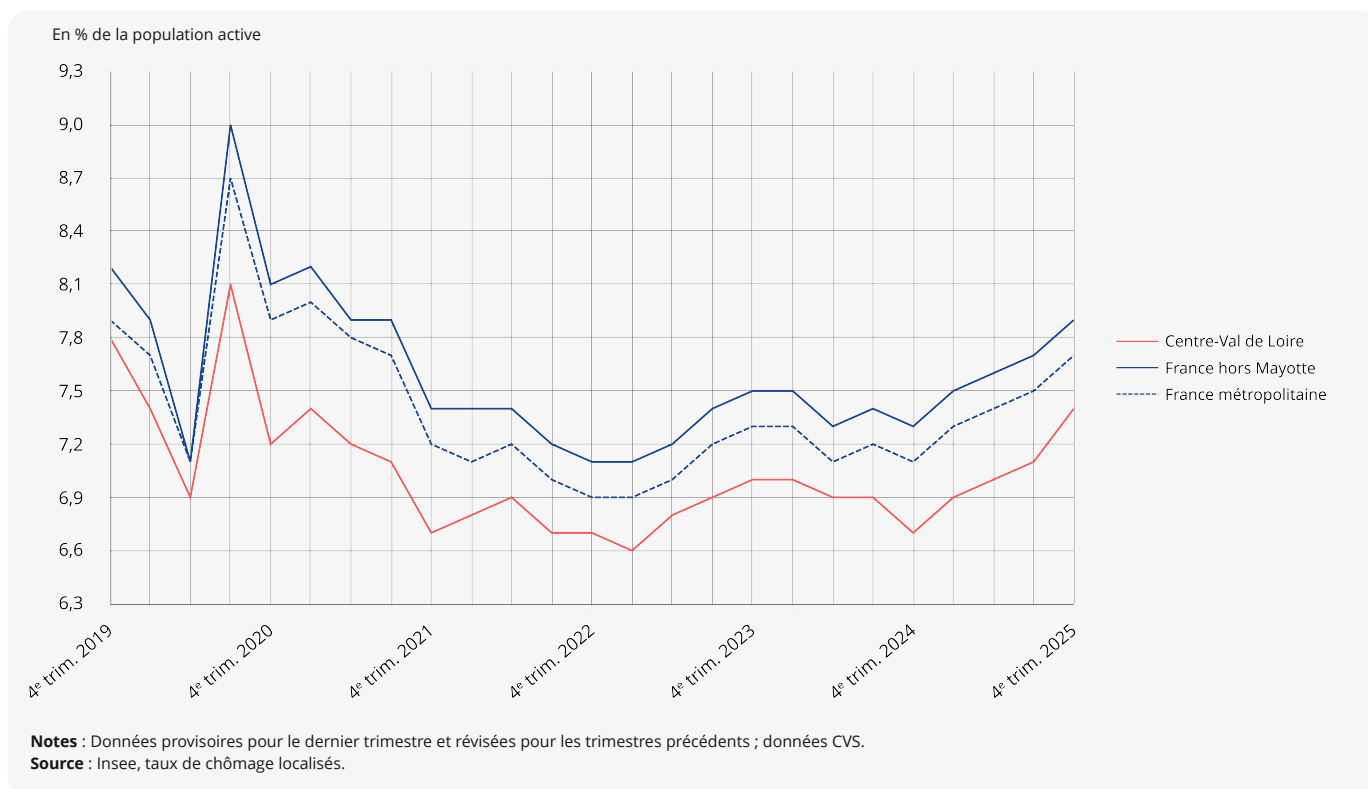
► 2. Évolution trimestrielle de l'emploi salarié



► 3. Évolutions trimestrielles de l'emploi salarié total par grand secteur d'activité



► 4. Évolution du taux de chômage trimestriel

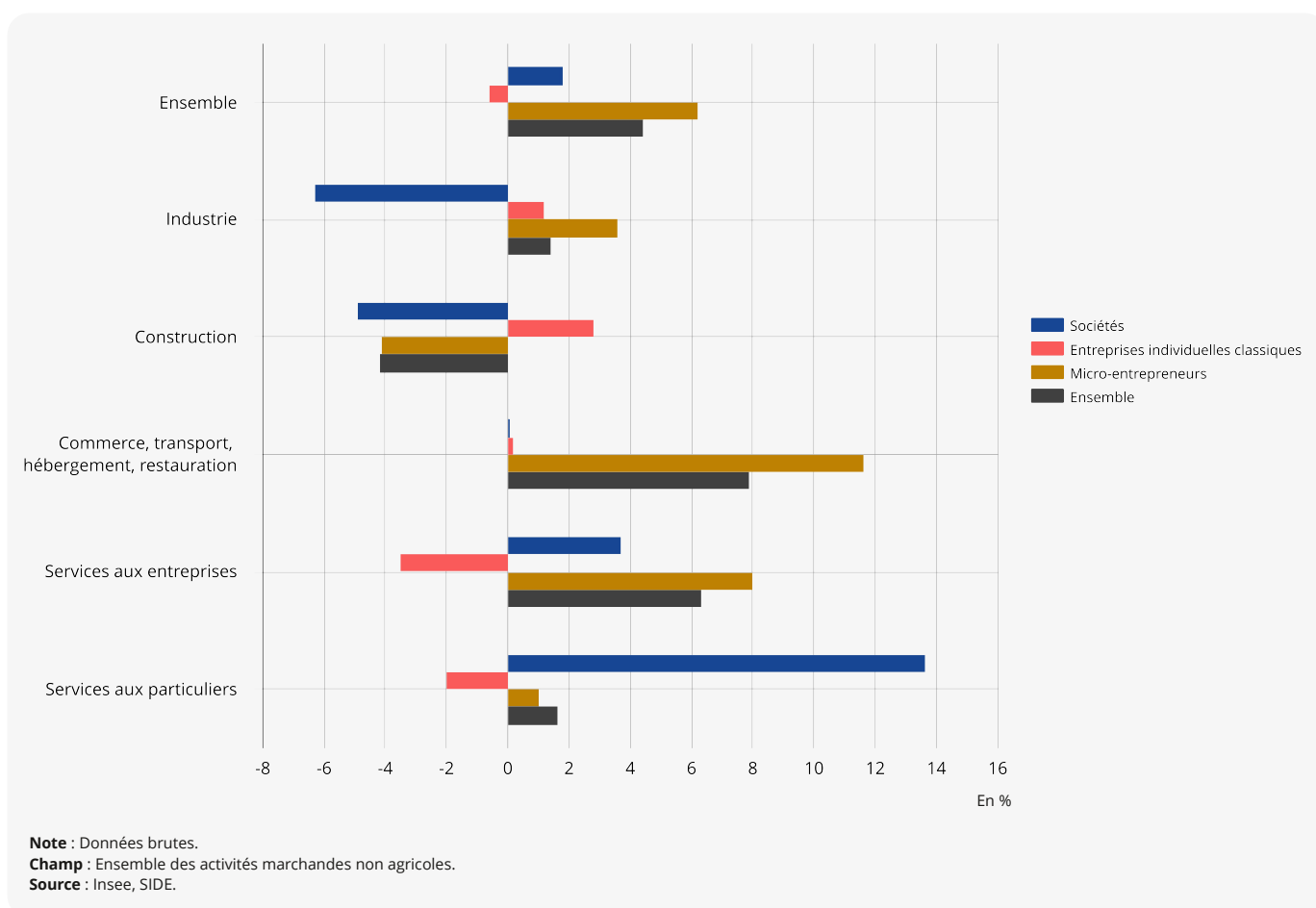


► 5. Taux de chômage trimestriel par département

| Zonage | 2025 T1 | 2025 T2 | 2025 T3 | 2025 T4 | Évolution 2025 T4 / 2024 T4 (points de %) |
|----------------------------|------------|----------|------------|------------|---|
| Cher | 7,1 | 7,2 | 7,3 | 7,6 | 0,7 |
| Eure-et-Loir | 6,9 | 6,9 | 7 | 7,2 | 0,5 |
| Indre | 6,8 | 6,9 | 7 | 7,2 | 0,5 |
| Indre-et-Loire | 6,7 | 6,8 | 6,9 | 7,1 | 0,6 |
| Loir-et-Cher | 6,3 | 6,3 | 6,4 | 6,6 | 0,5 |
| Loiret | 7,5 | 7,5 | 7,6 | 8 | 0,8 |
| Centre-Val de Loire | 6,9 | 7 | 7,1 | 7,4 | 0,7 |
| France hors Mayotte | 7,5 | 7,6 | 7,7 | 7,9 | 0,6 |

Notes : Données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS.
Source : Insee, taux de chômage localisés.

► 6. Évolution entre 2024 et 2025 du nombre de créations d'entreprises par secteur



► Définitions

Emploi salarié : Par salariés, il faut entendre toutes les personnes qui travaillent, aux termes d'un contrat, pour une autre unité institutionnelle résidente en échange d'un salaire ou d'une rétribution équivalente. Le territoire de comparaison nationale retenu est la France hors Mayotte.

Secteur « autres produits industriels » : Le secteur « Autres produits industriels » regroupent les secteurs du textile, du travail du bois/imprimerie de la chimie de l'industrie pharmaceutique et de la métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements.

Taux de chômage (BIT) : Un chômeur au sens du Bureau International du Travail (BIT) est une personne âgée de 15 ans ou plus :

- sans emploi durant une semaine donnée ;
- disponible pour travailler dans les deux semaines ;
- qui a effectué, au cours des quatre dernières semaines, une démarche active de recherche d'emploi ou a trouvé un emploi qui commence dans les trois mois.

Micro-entrepreneur : Un micro-entrepreneur bénéficie du régime de même nom (appelé auto-entrepreneur jusque 2014), qui offre des formalités de création d'entreprise allégées et un mode de calcul et de paiement simplifié des cotisations sociales et de l'impôt sur le revenu. Il s'applique aux entrepreneurs individuels qui en font la demande, sous certaines conditions.

► Pour en savoir plus

- "L'emploi intérimaire de nouveau en légère baisse au 4^e trimestre 2025 (-0,2 %)" - Dares - février 2026.
- "Note de conjoncture - Inflation ravivée, croissance fragilisée" – Insee – mars 2026.